

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

(CI-APRES « LES CGV »)

CONSOMMATEURS ET PROFESSIONNELS

SOCIETE WWD (RCS DAX N°948 657 366) / CAVE « VERSO VINO » ©
(CI-APRES « VERSO VINO » OU « LE VENDEUR »)

En vigueur au 12.08.2024

ARTICLE 1 – Champ d’application - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente s’appliquent, sauf mention contraire, sans restriction ni réserve à l’ensemble des ventes conclues par *VERSO VINO* © auprès d’acheteurs professionnels ou non-professionnels, (« *les Clients ou le Client* »), désirant acquérir les produits proposés à la vente (« les Produits »), ou les prestations de services (« *les Services* »), proposées par *VERSO VINO* sur le site <https://verso-vino.com> (ci-après « le Site ») ou par tous moyens, notamment à la boutique *VERSO VINO* sise 85 avenue de la Gare – 40150 SOORTS-HOSSEGOR (ci-après « la Boutique »).

Les Clients ayant la qualité de Consommateur au sens du Code de la Consommation seront dénommés ci-après « *Client-Consommateur* ». Les autres Clients seront qualifiés de « *Client-Professionnel* ».

Les Produits et Services proposés à la vente par *VERSO VINO* sont notamment les suivants : vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, dégustations de boissons et d’épicerie fine, vente de produits d’épicerie fine, vente d’accessoires, prestations de services forfaitaires ou sur devis.

Les caractéristiques principales des Produits et Services, et notamment les spécifications, illustrations et indications de contenance, poids, ou qualité des Produits, sont présentées sur le Site ou sur toute documentation en vigueur de *VERSO VINO* et disponibles sur simple demande écrite. Le Client est tenu d’en prendre scrupuleusement connaissance avant de commander. Le choix et l’achat d’un Produit ou d’un Service sont de la seule responsabilité du Client.

Les offres de Produits s’entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisé ou non lors de la passation de la commande.

Les CGV en vigueur sont accessibles à tout moment sur le Site (lien en pied de page) et sur simple demande écrite, et prévaudront sur tout autre document contractuel, sauf mentions contraires convenues dans un devis signé par les deux parties.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées préalablement à toute commande. Toute commande entraîne donc l’adhésion préalable, pleine et entière du Client aux présentes conditions générales de vente, sans exception ni réserve.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de *VERSO VINO*, s’agissant des commandes passées via le Site, ou les documents signés et/ou communiqués entre les parties constituent la preuve de l’ensemble des obligations convenues entre *VERSO VINO* et le Client.

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

WWD (VERSO VINO)

SIREN n°948 657 366

Adresse : 85 avenue de la Gare – 40150 SOORTS-HOSSEGOR

Email : [contact\[a\]verso-vino.com](mailto:contact[a]verso-vino.com)

Téléphone : +33 5 58 43 82 48

Numéro de TVA Intracommunautaire : FR 64948657366

Les Produits sont proposés à la vente pour les territoires et dans les conditions stipulées à l’article 5.1 des présentes.

ARTICLE 2 – Prix

Les Produits et Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le Site, en Boutique, ou sur devis, au moment de la validation de la commande par *VERSO VINO*. En raison du caractère « sur mesure » de la plupart des Services proposés, les Services font nécessairement l'objet d'un devis préalable devant être validé par le Client, à moins que le service ne soit expressément décrit comme ayant un prix forfaitaire.

Les prix sont exprimés en Euros, Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC), c'est-à-dire incluant la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en taux en vigueur à date. Le prix payable par le Client inclura la TVA en vigueur à la date du paiement.

Pour tous les Produits expédiés hors Union européenne et DOM-TOM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture, à charge pour le Client d'acquitter à sa charge exclusive les taxes, redevances, impôts et autres contributions exigibles quelles qu'elles soient dans le lieu de destination.

Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par *VERSO VINO*.

VERSO VINO se réserve le droit, hors période de validité du devis ou de l'offre, de modifier les prix à tout moment.

Les prix ne comprennent pas les frais de traitement, d'emballage, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont sauf exception, facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le Site ou le devis, et calculés préalablement à la passation de la commande. Ils ne comprennent pas non plus les éventuelles taxes spécifiques applicables sur le territoire de destination, évoquées à l'article 1.

Une facture est établie par *VERSO VINO* et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés.

En cas de retard de paiement de la facture, *VERSO VINO* sera en droit d'exiger du Client, sans formalité particulière, le prix actualisé selon l'indice visé dans le devis, en vigueur au jour du paiement tardif. Par défaut, l'indice applicable est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

ARTICLE 3 – Commandes

Les offres de Produits et Services sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site ou en Boutique, ou font l'objet d'un devis en cours de validité, dans la limite des stocks disponibles. Pour les produits non stockés, les offres sont valables sous réserve de disponibilité auprès des fournisseurs. En cas d'indisponibilité de produit après passation de toute commande, le Client en sera avisé par la voie électronique dans les meilleurs délais.

La vente ne sera considérée comme parfaite qu'après paiement intégral du prix. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur. Le contrat de vente est réputé formé à la date d'émission de la confirmation de commande par *VERSO VINO*.

Toute commande passée sur le Site constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et *VERSO VINO*. *VERSO VINO* se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige préalable, relatif notamment au paiement d'une commande antérieure.

Le Client est tenu de fournir à la commande des informations complètes, à jour et loyales, à défaut de quoi la responsabilité de *VERSO VINO* ne pourra pas être engagée à ce titre.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande sur le Site ou en contactant directement *VERSO VINO* par tous moyens.

Toute modification d'une commande, annulation partielle ou totale d'une commande, sous réserve des dispositions légales relatives à la rétractation du Client-Consommateur, n'est réputée acceptée par *VERSO VINO* que moyennant son accord exprès et écrit par voie d'un avenant ou d'un devis modificatif. *VERSO VINO* se réserve le droit de demander une indemnité de rupture du contrat d'un montant de 20% du prix hors taxes des Produits et Services commandés puis annulés, en cas d'annulation de la commande par le Client-Professionnel ou par le Client-Consommateur en dehors de son délai légal de rétractation, ladite indemnité valant simplement provision sur tous montants venant en réparation du préjudice causé à *VERSO VINO* du fait de l'annulation de la commande.

Les Produits exposés, descriptifs, catalogues, visuels, etc. n'étant pas contractuels, ils ne sauraient avoir qu'un caractère indicatif et ne sauraient en aucun cas être considérés comme des offres fermes.

Le Client a la possibilité, sur devis, de passer sa commande sous une ou plusieurs conditions suspensives (survenance d'un événement, obtention d'un prêt, etc.) devant être levées de bonne foi à la diligence du Client, dans un délai convenu entre les parties ne pouvant dépasser 3 mois. La commande ne sera parfaite qu'à compter de la date de levée de la condition suspensive dont *VERSO VINO* devra être expressément et obligatoirement informé par écrit. *VERSO VINO* devra être dans les mêmes conditions informé par le Client de la défaillance de la ou des conditions suspensives stipulées dans les 7 jours calendaires, afin que *VERSO VINO* prenne acte de l'annulation définitive de la commande.

ARTICLE 4 – Spécificités de la commande en ligne sur le Site / Conditions d'utilisation

4.1 Le Client peut naviguer sur le Site et prendre connaissance des différents produits mis en vente sans obligation d'achat et sans obligation d'inscription, sauf si certaines offres promotionnelles ou réductions sont réservées aux titulaires d'un compte sur le Site et qu'il est nécessaire de se connecter au moyen de ses identifiant et mot de passe pour les visualiser.

4.2 Toute personne souhaitant passer commande sur le Site doit être âgée d'au moins 18 ans au jour de la passation de la commande. Pour réaliser une commande sur le Site, le Client doit obligatoirement créer un compte sur le Site. Il devra donc, au moment de passer commande, soit s'identifier avec ses identifiants et mot de passe, soit remplir le formulaire de création de compte.

Pour créer son compte, le Client doit renseigner les informations suivantes : civilité, nom, prénom, date de naissance, coordonnées postales complètes, numéro de téléphone, adresse électronique valide et un mot de passe.

En cas de mot de passe oublié, le Client peut en obtenir un nouveau en cliquant sur le lien « *Mot de passe oublié* ». Le Client recevra un mail l'invitant à en choisir un nouveau dans les conditions et modalités qui lui seront précisées.

Le Client reconnaît que la saisie combinée de son identifiant (adresse mail) et mot de passe vaut preuve de son identité, et l'engage pour toute commande passée par leur intermédiaire. Le Client est responsable de la conservation et de son mot de passe, qu'il lui est recommandé de ne pas divulguer à des tiers. Le Client s'engage à informer *VERSO VINO* dans les plus brefs délais de toute utilisation de son identifiant et mot de passe qui serait réalisée par un tiers non autorisé par le Client.

4.3 La commande du Client s'opère en deux temps : le Client choisit et sélectionne le ou les produit(s) qu'il souhaite acheter, en cliquant sur « *Ajouter au panier* », et en consultant au préalable la fiche produit des produits concernés et vérifiant que ces derniers lui conviennent.

Une fois sa sélection effectuée, il peut poursuivre sa sélection en cliquant sur « *Continuer mes achats* », visualiser un récapitulatif complet de sa commande en cliquant sur « *Mon panier* », ou finaliser sa commande en cliquant sur « *Commander* ».

S'il choisit de finaliser sa commande, le Client doit ensuite décider du mode de livraison, du moyen de paiement ainsi que des adresses de facturation et de livraison. Un récapitulatif de la commande lui est présenté (produits commandés, quantité et prix des produits, prix de la livraison, mode de livraison, date de livraison souhaitée, etc.) avant que le Client la confirme définitivement en acceptant les présentes CGV sans réserve et en cliquant sur « *passer la commande* ».

Le coût total, incluant la TVA et la livraison, sera clairement indiqué au Client en euros avant la validation de la commande.

Jusqu'à la validation de sa commande, le Client dispose d'un mécanisme lui permettant de la modifier ou de l'annuler, en tout ou partie au moyen des fonctions « *modifier votre panier* » ou « *modifier* ». La validation par le Client via le paiement de la commande signifie que la commande est ferme et définitive, sauf dispositions contraires ci-après. La commande ne pourra plus être modifiée (quantité, produits, date et heure de livraison souhaitée, etc.) après la validation effectuée par le Client.

Le Client ne peut pas passer commande pour une adresse de livraison qui n'est pas desservie par *VERSO VINO* (voir article « Livraisons »).

4.4. Le paiement de la commande du Client peut être effectué par carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express), via l'interface sécurisée mise à disposition par la banque SG (RCS PARIS 552 120 222) et via PAYPAL (<https://www.paypal.com/fr/home>). Lorsque le paiement est effectué par carte bancaire, le Client doit valider la commande en renseignant un code de sécurité qui lui est envoyé par sms sur le numéro indiqué au moment de la création de son compte.

En cas de paiement en carte bancaire, le Client devra renseigner les informations suivantes : nom du titulaire de la carte, numéro de la carte, date d'expiration de celle-ci, numéro cryptogramme à 3 (trois) chiffres.

Les paiements par autres moyens de paiement que ceux listés ci-dessus ne sont pas acceptés, sauf dérogation expresse consentie par *VERSO VINO*.

Les commandes sont prises en compte par *VERSO VINO* sous réserve de leur paiement : en cas de paiement par carte bancaire, le paiement sera pris en considération au moment de la confirmation émise par l'établissement bancaire du titulaire de la carte bancaire ayant servi au paiement. En cas de paiement PAYPAL ou autre prestataire de paiement, le paiement sera pris en considération au moment de la confirmation par PAYPAL de l'approvisionnement suffisant du compte afférent.

En cas de commande d'un montant supérieur à cent (100) euros, *VERSO VINO* pourra exiger un justificatif d'identité ainsi qu'une copie de la carte ayant servi pour le paiement afin de lutter contre les fraudes au moyen de paiement.

4.5 Une fois la commande validée et le paiement est effectué, le Client reçoit une confirmation de commande par mail. Cet email récapitule les caractéristiques de la commande (produits commandés, prix, délai de livraison souhaité, etc.), ainsi que les possibilités d'exercer son droit de rétractation, pour les produits pour lesquels il peut être mis en œuvre.

Il est recommandé au Client d'imprimer et/ou de conserver cette confirmation de commande.

4.6 Le Client peut suspendre ou clôturer son compte à tout moment, pour quelque raison que ce soit, en adressant la demande à *VERSO VINO* par email à l'adresse contact@verso-vino.com. Cette suppression prendra effet après l'expiration des délais d'annulation et de rétractation relatifs à la dernière commande en date passée par le Client. En cas suppression de son compte par le Client, ce dernier ne pourra plus effectuer de commande via le Site, sauf à créer un nouveau compte.

ARTICLE 5 – Conditions de paiement

Le prix est payé par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par carte bancaire ;
- via la plateforme PAYPAL
- par chèque ;
- par virement bancaire sur le compte bancaire de *VERSO VINO* (dont le RIB est communiqué au Client lors de la passation de la commande).

Le prix est payable, sauf stipulation contraire figurant dans le devis ou convenu à l'écrit entre les parties, dans les conditions suivantes :

- paiement de la totalité du montant dû à la commande.

Toutes commandes réalisées sur le Site ne seront toutefois validées qu'à condition d'un règlement intégral et immédiat.

Les parties peuvent convenir d'un paiement échelonné en fonction de l'achèvement de différentes phases (situations) de livraison des Produits ou d'exécution des Services. En cas de non-paiement de la facture de situation, les Services pourront être interrompus immédiatement, sans mise en demeure préalable.

S'agissant des paiements en ligne via le Site, les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole défini par le prestataire de paiement SG agréé intervenant pour les transactions bancaires. Les conditions générales d'utilisation et de vente de ce prestataire sont accessibles sur leur site Internet <https://www.societegenerale.com/fr>.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en FRANCE METROPOLITAINE ou à MONACO. Le chèque bancaire ne sera accepté que sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée dès réception. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par *VERSO VINO* des sommes dues.

Si une facture n'était pas payée dans le délai stipulé, le Client sera redevable d'office d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux légal, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 euros hors taxes pour frais de recouvrement, immédiatement exigibles, sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

VERSO VINO se réserve également le droit de résilier le contrat sans aucune formalité judiciaire en cas de manquement par le Client à l'une de ses obligations, et notamment de paiement, les sommes déjà perçues pouvant être retenues à titre de dommages et intérêts sans préjudice de demander un complément correspondant au préjudice réel subi. Le Client est alors notifié à ses frais par le Vendeur par lettre recommandée avec A.R de la résiliation intervenue.

ARTICLE 6 – Livraisons

6.1 Produits

6.1.1. Généralités

Les Produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine ou dans la/les zones suivantes : FRANCE METROPOLITAINE, CORSE, BELGIQUE, SUISSE, LUXEMBOURG. Tout autre lieu de livraison nécessitera l'accord écrit, exprès, discrétionnaire et préalable de *VERSO VINO* qui communiquera le cas échéant au Client un devis s'agissant des frais de livraison correspondants, ou invitera le Client à faire son affaire personnelle du transport.

Sauf mention contraire ou circonstance exceptionnelle, la livraison s'effectue dans le délai figurant sur la fiche Produit ou sur le devis, à compter de l'accord des parties, sous réserve de la disponibilité des Produits, à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande. *VERSO VINO* s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais stipulés qui ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Sous réserve des stipulations figurant ci-après, la livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit.

Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de trente jours ouvrables après la date indicative de livraison au Client-Consommateur, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client-Consommateur dans les conditions prévues aux articles L 216-1 et suivants du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client, sous réserve de la mise en jeu de la responsabilité du transporteur, lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant de *VERSO VINO*, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder. En fonction du volume de Produits commandé, la moindre difficulté d'accès ou de stockage doit être signalée (accès exigu/non stabilisé/inondé, etc.) à *VERSO VINO* préalablement à toute commande ou au moment de la survenance de la difficulté d'accès, ce qui pourra donner lieu à une facturation complémentaire au titre des frais de livraison. Si la livraison ne s'avérait pas possible sans l'utilisation de moyens ou de temps supplémentaires, le surcoût sera à la charge du Client, et l'éventuel aller-retour de la marchandise jusqu'à l'entrepôt de *VERSO VINO* ou jusqu'à celui du transporteur sera

également à la charge du Client, ce que celui-ci reconnaît expressément. La nouvelle livraison ne pourra intervenir qu'une fois les surcoûts de livraison réglés par le Client.

Lorsque le Client s'est chargé de faire appel à un transporteur de son choix, la livraison est réputée effectuée dès la remise des Produits commandés par *VERSO VINO* au transporteur qui les a acceptés sans réserve, conformément aux dispositions de l'article L216-3 du Code de la consommation. Le Client reconnaît donc dans cette hypothèse que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison et ne dispose d'aucun recours en garantie contre *VERSO VINO* en cas de défaut de livraison des marchandises transportées.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées préalablement et par écrit par *VERSO VINO*, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par le Client. Ces demandes particulières devront être formulées préalablement à la Commande et acceptées expressément par *VERSO VINO*. Si toutefois les demandes étaient formulées après la Commande, *VERSO VINO* se réserve le droit d'annuler la vente s'il ne pouvait accéder à la demande ou si aucun accord n'était trouvé sur le prix, les produits et les éventuelles prestations.

Le Client est tenu de vérifier scrupuleusement et systématiquement l'état des produits livrés en les déballant devant le transporteur, et de formuler toutes réserves nécessaires auprès du transporteur en cas de dommage constaté, voire de refuser le colis, notamment s'il est ouvert, endommagé ou bien suspect. Le Client dispose d'un délai de trois (3) jours ouvrés maximum, à compter du jour de la livraison, pour formuler des réclamations par écrit, accompagnées de tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par *VERSO VINO*.

VERSO VINO remboursera ou remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents auront été dûment prouvés par le Client, dans les conditions prévues aux articles L 217-4 et suivants du Code de la consommation et aux présentes.

Le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le Client ou son mandataire (de droit ou de fait) prendra physiquement possession des Produits. Les Produits voyagent donc aux risques et périls de *VERSO VINO*, sauf lorsque le Client aura lui-même choisi le transporteur.

6.1.2. Click & Collect

Le Client a la possibilité de retirer les Produits commandés par tous moyens, directement en Boutique, ou dans tout autre point relais (selon les modalités contractuelles du prestataire et/ou du dépositaire) mentionné au moment de la Commande. Le Client a la possibilité de venir retirer sa commande dans le lieu désigné dès le moment où il y aura été invité par e-mail, par téléphone, ou bien par SMS.

Le retrait de la commande s'effectue par le Client muni de la confirmation qu'il aura reçue par mail et de sa pièce d'identité. Le Client peut mandater un tiers pour venir retirer sa commande, celui-ci devant présenter la confirmation de la commande du Client, une copie de la carte d'identité de ce dernier ainsi que sa propre pièce d'identité.

Tout comme pour une livraison par voie postale traditionnelle, le Client s'engage à vérifier la conformité de sa commande au moment de son retrait, ainsi que l'état des produits et dans le cas où une autre personne que le Client est le destinataire des Produits, le Client devra veiller à ce que le destinataire concerné s'assure de la conformité et de l'état des produits lors de leur retrait en boutique. Le retrait de sa commande signifie qu'il considère qu'elle est complète et non endommagée.

6.2 Services

VERSO VINO se réserve le droit de faire appel à tout personnel et/ou sous-traitants aux fins de réaliser les Services pour lesquels il a été sollicité.

VERSO VINO s'engage à faire ses meilleurs efforts pour exécuter les Services commandés par le Client dans les délais stipulés, qui ne sont toutefois donnés qu'à titre indicatif. Les délais d'exécution peuvent notamment être prolongés en raison de modifications intervenues dans la commande, d'agissements du Client, d'agissements de tiers, de retards de livraison, des facteurs météorologiques (s'agissant notamment des Services se déroulant en

extérieur, etc.), de survenance d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure tel que consacré dans la loi et dans la jurisprudence en vigueur.

6.2.1. Services d'organisation de « soirées dégustation »

La commande de Produits peut inclure sur demande du Client, sur place ou dans un lieu choisi, la réalisation de Services sur mesure de dégustation (initiation à la dégustation, cours thématique, etc.) ou de simple service au verre de boissons respectant des doses de dégustation (4cL/verre de vin tranquille, effervescent, bière ou cocktail de moins de 18 degrés). Les Services proposés n'impliquent pas nécessairement la commande de Produits qui peuvent être inclus directement dans le Service proposé.

Le devis correspondant est établi à la suite d'un entretien préalable entre *VERSO VINO* et/ou son personnel, et du Client ou de son représentant. Le Client devra préalablement communiquer à *VERSO VINO* l'ensemble des informations de son cahier des charges (notamment date prévue, nombre de convives, quantité souhaitée par personne, lieu, goûts, budget, service debout / assis, animation, etc.), afin que le Service détaillé au devis soit le plus en adéquation avec les besoins effectifs du Client. Le cas échéant, les coordonnées de toutes personnes utiles devront être communiquées par le Client à *VERSO VINO* pour honorer la commande dans les meilleures conditions (prestataire tiers, DJ, musicien, artiste, etc.).

Les Services peuvent être réalisés directement à la Boutique ou dans tout autre lieu. Lorsque le lieu souhaité pour la réalisation des Services révèle des sujétions imprévues au stade du devis, au moment de l'exécution des Services, un avenant devra être conclu entre les parties afin de convenir des prestations complémentaires à modifier, effectuer ou à faire exécuter, et du surcoût comparé au devis initial.

Le cas échéant, durant toute la durée des prestations, l'eau, l'électricité, les accès, les aires de stockage et d'installations nécessaires seront mis sans contrepartie à la disposition de *VERSO VINO*, en quantité suffisante, et à proximité immédiate du lieu de réalisation des Services.

6.2.2. Services de « conciergerie-caviste »

6.2.2.1. Objet du service

VERSO VINO propose un service de vente de Produits auprès des locataires de résidences de vacances gérées par une Conciergerie (c'est à dire un prestataire spécialisé dans les prestations accessoires à la location immobilière de vacances ; ci-après « la Conciergerie »). Le Client est alors considéré au sens du présente paragraphe 6.2.2 comme la Conciergerie et non les clients de cette dernière (ci-après « les Locataires »).

En plus d'un éventuel coffret d'accueil fourni ou non par *VERSO VINO*, *VERSO VINO* met à disposition des Locataires, sur demande de la Conciergerie dans les conditions ci-après, un coffret contenant un assortiment de bouteilles de vins tranquille, effervescent ou bières (ci-après « les Coffrets »).

VERSO VINO propose deux options à destination des Locataires des Conciergeries.

Option 1 : Préalablement à l'arrivée des Locataires, la Conciergerie proposera à ces derniers par tout moyen de communication (lien depuis le site internet / email / etc.) la possibilité de commander depuis le site de vente en ligne *VERSO VINO* des boissons et produits d'épicerie fine. La commande sera soit livrée par *VERSO VINO*, soit par la conciergerie, dans ce cas les 5€ de frais de livraison lui reviendront. À partir de 100€ d'achat, *VERSO VINO* offrira les frais de livraison pour les communes de : Hossegor – Capbreton – Seignosse – Angresse – Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Option 2 : Le Locataire, à la possibilité de commander une sélection personnalisée (sans frais supplémentaire), Service qui sera mis en avant par la Conciergerie. Un questionnaire suggéré par *VERSO VINO*, sera remis aux Locataires par la Conciergerie contenant quelques questions portant sur les goûts des Locataires, et avec un champ libre en cas de demande spécifique. Dès réception, et au plus tard 48 heures ouvrables avant l'arrivée des Locataires dans leur location de vacances, la Conciergerie transmet le cas échéant le questionnaire complété.

À la restitution du questionnaire, *VERSO VINO* met à la disposition de la Conciergerie le coffret, dans un délai d'une journée, le temps pour *VERSO VINO* de composer et de rédiger la notice explicative, avec accords mets et vins et conditions d'ouverture des bouteilles, correspondant aux demandes des Locataires dans la mesure du possible, ou approchant.

La commande sera soit livrée par *VERSO VINO*, soit par la conciergerie, dans ce cas les 5€ de frais de livraison lui reviendront. À partir de 100€ *VERSO VINO* offrira les frais de livraison pour les communes de : Hossegor – Capbreton – Seignosse – Angresse – Saint-Vincent-de-Tyrosse.

La Conciergerie est tenue de faire régler le prix TTC correspondant au montant de la sélection personnalisée, par remise de la facture aux Locataires. Le règlement se fera idéalement par virement sur le compte de l'IBAN inscrit sur la facture, sinon en espèces.

6.2.2.2. Préparatifs

En début de relations contractuelles, la Conciergerie est tenue d'indiquer à *VERSO VINO* en début de saison locative de préférence et/ou en temps réel, le nombre de villas devant bénéficier du Service de « conciergerie-caviste », ainsi que le mode de livraison retenu (par *VERSO VINO*, moyennant frais de livraison ou par la Conciergerie). Ces données sont récapitulées dans un devis indicatif fixant les conditions particulières d'intervention.

6.2.2.3. Mise à disposition des coffrets / Livraison

Plusieurs modes de livraison des coffrets « conciergerie - caviste » sont proposés par *VERSO VINO*. Le mode de livraison influe sur le prix du Service :

- **Option 1** : récupération une fois par semaine des coffrets par la Conciergerie un jour ouvrable ou deux avant l'arrivée des hôtes, directement à la Boutique à ses jours et horaires d'ouverture ; la restitution des caisses bois vides se fera simultanément : sans frais supplémentaire.
- **Option 2** : livraison groupée des Coffrets en tout lieu sécurisé indiqué par la Conciergerie, un jour ouvrable ou deux avant l'arrivée des hôtes ; les caisses bois des précédents Locataires devront se trouver dans le lieu désigné au moment de la livraison par *VERSO VINO* des nouveaux Coffrets : sans frais dans la limite d'un lieu de livraison situé à moins de 10km à vol d'oiseau de la Boutique.
- **Option 3** : livraison des caisses à chaque nouvelle rotation de Locataires (ayant souscrit au service auprès de la Conciergerie) dans les locations de vacances, moyennant un préavis de la part de la Conciergerie d'au moins 7 jours calendaires ; la livraison se fait directement dans la location de vacances, le samedi uniquement entre midi et 14 heures ; la Conciergerie devra transmettre préalablement à *VERSO VINO*, de préférence en début de saison locative et/ou à tout moment, l'adresse de livraison, ainsi que les modalités d'accès (localisation de la boîte à clés (photo à l'appui idéalement), code de la boîte à clés, modalités d'accès, etc.) ; *VERSO VINO* ne procèdera qu'à une seule tournée de livraison par Conciergerie et par semaine : frais supplémentaires fixe de 9 euros par Coffret et par séjour dans la limite d'un lieu de livraison situé à moins de 10km à vol d'oiseau de la Boutique (au-delà : sur devis).

ATTENTION :

VERSO VINO et la Conciergerie s'engagent à conserver les Produits à l'abri de la lumière et de l'humidité, à une température maximale de 18 degrés.

6.2.2.4. Paiement – Charge des impayés

Avant le 5 de chaque mois, les Parties procèdent à un récapitulatif des Produits vendus le mois précédent auprès des Locataires. Sur la base de la somme des prix des Produits achetés par les Locataire, la Conciergerie règle à *VERSO VINO* le montant correspondant sur présentation d'une facture émise à compter de la fin du séjour des locataires, et payable sous 15 jours.

Dans l'hypothèse où des Produits seraient détruits, endommagés ou ne seraient pas réglés par les Locataires, la Conciergerie en assumera la pleine responsabilité financière vis-à-vis de *VERSO VINO*, à charge pour la Conciergerie de se retourner le cas échéant contre ses Locataires.

ARTICLE 7 – Transfert de propriété

Le transfert de propriété des Produits de *VERSO VINO* au Client ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier et ce, quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

En cas de non-paiement du solde de la facture dans le délai stipulé dans celle-ci, *VERSO VINO* sera en droit de revendiquer les biens impayés, après envoi d'une mise en demeure circonstanciée par lettre recommandée, et de

venir récupérer les marchandises livrées lui appartenant du fait du non-paiement du prix, aux frais exclusifs du Client.

Le Client ne peut en aucun cas donner le Produit livré en gage, le grever d'une quelconque sûreté, ou en transférer la propriété à titre de garantie sans en avoir payé ou fait payer intégralement le prix au Vendeur. En cas de revente du Produit à un tiers, le Client s'engage à régler immédiatement la totalité du prix restant dû. En cas de paiement échelonné allant au-delà de la date de livraison, le Client s'oblige à souscrire avant la livraison du Produit une assurance couvrant les Produits livrés à hauteur de leur prix de vente, contre toute destruction ou endommagement quelconque, et ceci, jusqu'au transfert de propriété. La police d'assurance devra préciser que le Produit est vendu sous clause de réserve de propriété, et que les éventuelles indemnités d'assurance devront nous être directement versées à *VERSO VINO* à concurrence du solde du prix restant dû. A cette fin, le Client s'engage à avertir *VERSO VINO* sans délai de tout sinistre, toute menace ou atteintes à ses droits, notamment de toute saisie, rétention ou mesure d'exécution forcée dont pourrait faire le Produit vendu. Il devra informer expressément par lettre recommandée le tiers poursuivant du droit de propriété de *VERSO VINO*, l'acquéreur étant alors seul responsable de tout préjudice résultant de son défaut d'information.

ARTICLE 8 – Droit de rétractation (uniquement pour le Client-Consommateur)

Le Client-Consommateur dispose de quatorze (14) jours calendaires à compter du jour de la conclusion du Contrat pour exercer son droit légal de rétractation. Le Client devra informer le cas échéant *VERSO VINO* de sa volonté claire et non-équivoque de se rétracter par tout moyen, et notamment via le formulaire de rétractation mis à sa disposition par *VERSO VINO* et devra veiller à conserver une preuve de l'envoi en cas de contestation. Au-delà de ce délai de quatorze (14) jours calendaires, aucune demande de rétractation ne sera traitée.

Le Client-Consommateur peut être invité à renoncer expressément à son droit de rétractation dans l'hypothèse où une livraison rapide des biens est souhaitée et possible, ou lorsqu'elle commande des Services débutant avant la fin du délai de rétractation.

Dans l'hypothèse d'une rétractation, *VERSO VINO* remboursera le Client de la totalité des sommes versées dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle il est informé de la décision du Client. Le remboursement s'effectuera sans frais sur le même moyen de paiement utilisé lors de l'achat.

Il est rappelé que tous les produits peuvent être retournés, à l'exception des produits désignés par l'article L. 221-28 du Code de la consommation, qui ne peuvent pas faire l'objet d'un droit de rétractation. Il s'agit notamment (i) des produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement (produits frais traiteur et pâtisserie, macarons, chocolats, marrons glacés, plateaux de confiserie, infusion personnalisée etc.), (ii) de biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés (commandes traiteur ou pâtisserie), (iii) de biens qui ont été descellés par le Client après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé, (iv) des boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de 30 (trente) jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de la fluctuation sur le marché échappant au contrôle de *VERSO VINO*.

Les frais de transport et de retour des Produits aux fins de leur restitution à *VERSO VINO* restent toutefois à la charge entière et exclusive du Client. Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, etc.) permettant leur re-commercialisation à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat. Les Produits ouverts, endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris. Le Client devra mandater son propre transporteur afin de procéder au retour, de telle sorte que les Produits voyagent dans ces conditions aux risques et périls du Client, qui ne pourra que se retourner contre son transporteur en cas de destruction ou de dégradation du Produit. *VERSO VINO* se réserve la faculté de refuser la livraison du Produit retourné si l'emballage ou les marchandises apparaissent dégradées. Les frais éventuels liés à ce refus (transport, stockage, etc.) seront à la charge exclusive du Client, si le refus s'avère dûment justifié.

Si les Produits commandés incluent des Services réalisés par *VERSO VINO*, le Client sera réputé avoir renoncé à son droit de rétractation dès lors que les Services auront été commencés par *VERSO VINO* avant la fin du délai de rétractation.

Selon les modalités de l'article L221-18 du Code de la Consommation, il est précisé que : « (...) Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien. »

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à l'aide du formulaire de rétractation ci-joint et également disponible sur le Site ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté.

ARTICLE 9 – Responsabilité du Vendeur – Garanties - Réclamations

Les prestations de *VERSO VINO* ne sauraient revêtir qu'une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat.

En cas de non-conformité constatée par le Client, le Client doit en aviser *VERSO VINO* ou le prestataire concerné, immédiatement par téléphone et/ou par e-mail.

De manière générale, la responsabilité de *VERSO VINO* ne pourra être recherchée que s'agissant des préjudices directs causés par la faute de *VERSO VINO*, à l'exception de tous préjudices indirects ou par ricochet. Sa responsabilité sera en toute hypothèse strictement limitée au montant hors taxes des Produits ou Services entretenant un lien de causalité direct avec le préjudice invoqué, ou au remplacement du Produit le cas échéant à la discrétion de *VERSO VINO*.

Les Produits et Services proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux règles de l'art en vigueur au jour de l'offre.

La responsabilité de *VERSO VINO* ne saurait être engagée pour tous préjudices en lien avec les prestations qui auront été contractualisées par le Client avec un tiers quel qu'il soit. Les Clients sont invités à se retourner directement contre ces prestataires tiers s'ils venaient à considérer que leurs prestations étaient non-conformes, ou qu'elles leur auraient causé un préjudice.

Les Produits fournis par *VERSO VINO* bénéficient :

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande ; dans cette hypothèse, les délais de traitement pourront dépendre des délais imposés par le fabricant du matériel.
- uniquement pour les Clients-Consommateurs : de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

S'agissant des Produits présentant un défaut en termes de goût, d'odeur ou de qualité, l'échange ou le remboursement ne se fera qu'à la discrétion de *VERSO VINO*, et uniquement en cas de retour du Produit entamé, non terminé et rebouché dans la mesure du possible. De manière générale, *VERSO VINO* rappelle, s'agissant de l'ensemble des boissons vendues, et notamment alcoolisées, que les conditions optimum de conservation sont les suivantes à savoir un lieu préférablement :

- dans l'obscurité totale ;
- doté d'une température (idéalement entre 10 et 14 degrés) et d'une humidité constante (idéalement 70%) ;
- bien aéré et sans odeur ;
- à l'abri des vibrations.

VERSO VINO ne saurait en aucun cas garantir le bon vieillissement des Produits vendus.

Sont exclus de toute garantie les dommages énumérés ci-après ainsi que leurs conséquences : les détériorations et désordres résultant du vieillissement, de l'usure normale provoquée par l'usage, de l'inobservation des préconisations d'entretien et/ou de stockage et le cas échéant du mode d'emploi, d'une mauvaise utilisation notamment par usage négligent, imprudent, abusif ou anormal, de négligences, de transformations, modifications, ajouts ou réparations même partielles effectuées en dehors d'ateliers ou de prestataires habilités par écrit à cet effet par *VERSO VINO*, ainsi que les conséquences d'un accident ou sinistre tels que notamment explosion, incendie, tempête, foudre, inondation, émeute, vol, heurt, gel, etc.

De manière générale, les photographies et graphismes présentés sur le Site ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de *VERSO VINO*.

La responsabilité de *VERSO VINO* ne saurait non plus être engagée notamment dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés et/ou installés, qu'il appartient au Client de vérifier auprès des autorités locales,
- mauvaise utilisation, négligence, modification ou défaut d'entretien, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident, de cas fortuit ou de force majeure,

Dispositions relatives aux garanties légales applicables aux Clients-Consommateurs :

. Article L217-4 du Code de la consommation

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

. Article L217-5 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :

*1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
– s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;*

– s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

. Article L217-7 Code de la consommation : *« Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois. Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué. »*

. Article L217-8 Code de la consommation : *« L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis. »*

. Article L217-8 Code de la consommation : *« L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis. »*

. Article L217-9 Code consommation : *« En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur. »*

. Article L217-10 Code de la consommation : *« Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.*

La même faculté lui est ouverte :

1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur. »

. Article L.217-11 du Code de la consommation : « *L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur. Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.* »

. Article L217-12 du Code de la consommation : « *L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.* »

. Article L217-16 du Code de la consommation : « *Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.* »

. Article 1641 du Code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.* »

. Article 1641 Code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.* »

. Article 1644 Code civil : « *Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix.* »

. Article 1645 Code civil : « *Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur.* »

. Article 1646 Code civil : « *Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.* »

. Article 1648 alinéa 1er du Code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.* »

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit (mail ou courrier), de la non-conformité des Produits ou de l'existence des vices cachés (concernant les Clients-Consommateurs uniquement) à compter de leur découverte. Si la demande est fondée, le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

S'agissant des Clients-Consommateurs, les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs. Les Clients-Professionnels conserveront les frais d'envoi et de retour à leur charge.

Les remboursements, remplacement ou réparations des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours suivant la constatation par *VERSO VINO* du défaut de conformité ou du vice caché. Ce remboursement pourra être fait par virement ou chèque bancaire.

Aucune annulation, totale ou partielle de commande validée ne peut être acceptée sauf accord écrit de notre part, et sauf droit de rétractation légal ouvert au Client Consommateur.

ARTICLE 10 – Données personnelles

Dans le cadre du processus de contractualisation, le Client est amené à fournir des données personnelles strictement nécessaires pour traiter la commande, pouvant être utilisées à des fins de communication commerciale de la part de *VERSO VINO*. Les données personnelles seront conservées par *VERSO VINO* au maximum trois (3) années à compter de la fin des prestations. Le seul destinataire des données est *VERSO VINO* et ses éventuels prestataires dans le cadre de la réalisation des prestations dans le cadre du contrat.

Les informations personnelles recueillies par *VERSO VINO* bénéficient de la protection de la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016. En particulier, les informations contenues dans les commandes pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès, de rectification, d'opposition à communication et de suppression en le sollicitant à l'adresse e-mail : contact@averso-vino.com

Les données feront l'objet de communications extérieures éventuelles uniquement pour :

- Permettre au prestataire logistique, en qualité de sous-traitant, de préparer la commande ;
- Permettre au transporteur désigné, en sa qualité de sous-traitant, de réaliser les livraisons auprès des Clients ;
- Permettre l'envoi de newsletters et la gestion du programme de fidélité du Vendeur ;
- Permettre aux prestataires et sous-traitants intervenant à des fins techniques (maintenance du site web, hébergement...) de réaliser leurs prestations,
- Satisfaire aux obligations légales et réglementaires ou à la demande d'une administration ou d'une autorité judiciaire.

Pour tout complément d'information sur la législation et les règles en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, le Client est invité à contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

ARTICLE 11 – Propriété intellectuelle

« Verso Vino » est une marque déposée par la société WWD sous le numéro 23 4 982 440 auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). Sans que cette liste ne soit exhaustive, les marques « Verso Vino » ainsi que ses dérivés, les logos, la charte graphique, l'agencement, les informations, la présentation et le contenu du Site, ainsi que les dénominations sociales, noms commerciaux, enseignes, noms de domaine, sans que cette liste soit exhaustive, constituent des éléments protégés au sens du Code de la Propriété Intellectuelle français, que ce soit par le droit d'auteur, le droit des marques ou tout autre droit privatif. *VERSO VINO* est en est la propriétaire et/ou l'exploitante.

La vente de Produits et de Services ne confère aucun droit au Client sur les marques ou signes distinctifs apposés par *VERSO VINO* sur les Produits, la documentation associée ou encore le Site. Par ailleurs, *VERSO VINO* reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle, notamment sur les photographies, vidéos, présentations, études, dessins, modèles, prototypes réalisés dans le cadre des livraisons de biens services contractuels.

En conséquence, le Client s'interdit toute reproduction ou exploitation notamment desdites photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de *VERSO VINO*.

ARTICLE 12 – Droit applicable – Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – Litiges

Pour toute réclamation, le Client est invité à contacter le service clientèle à l'adresse postale ou e-mail du Vendeur : **85 avenue de la Gare – 40150 SOORTS-HOSSEGOR** / [contact\[a\]verso-vino.com](mailto:contact[a]verso-vino.com)

Le Client-Consommateur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Le Client est également informé qu'il peut, également recourir à la plateforme de Règlement en Ligne des Litige (RLL) : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show>

TOUS LES LITIGES SURVENUS EN APPLICATION DES PRESENTES CGV OU ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT, ET QUI N'AURAIENT PAS FAIT L'OBJET D'UN REGLEMENT AMIABLE OU PAR VOIE DE MEDIATION, SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DU RESSORT DE LA VILLE DE DAX (LANDES).

ARTICLE 14 – Divers

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des CGV ne saurait affecter la validité de l'intégralité des CGV, dont les autres stipulations garderont toutes

leur force et leur portée. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les présentes CGV.

Le fait pour *VERSO VINO* de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des clauses du Contrat, ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les CGV sont consultables sur le Site et sur simple demande formulée à l'attention de *VERSO VINO* par tous moyens. Elles peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de *VERSO VINO*, sans autre formalité que leur mise en ligne sur le Site, seule la dernière version en ligne étant pour rappel applicable.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Société WWD 2024 (Cave Verso Vino ©)

Tous droits réservés